

Pour diffusion immédiate

UN PREMIER LOT DE MÉDICAMENTS ABORDABLES ENFIN EN ROUTE VERS L'AFRIQUE

***Mais le Régime canadien d'accès aux médicaments pourrait s'avérer un
« succès sans lendemain »***

Toronto, 23 septembre 2008 — Le Réseau juridique canadien VIH/sida a applaudi l'annonce de ce matin à l'effet que le premier lot d'un médicament générique anti-sida à moindre coût devant être exporté en vertu du Régime canadien d'accès aux médicaments (RCAM) partira demain pour le Rwanda. Mais il a aussi exhorté le futur gouvernement fédéral et le Parlement à agir rapidement, après l'élection, pour rectifier le Régime afin que cette première livraison ne soit pas la dernière.

« La livraison de ces médicaments accuse un énorme retard », a signalé Richard Elliott, directeur général du Réseau juridique. « Il a fallu plus de quatre ans pour en arriver jusqu'ici. Des personnes meurent parce qu'elles ne peuvent se payer des médicaments de marque à prix élevé – elles n'ont pas les moyens de patienter aussi longtemps. »

Créé en mai 2004, le RCAM vise à permettre l'octroi de licences obligatoires afin d'autoriser des fabricants de médicaments génériques du Canada à produire et exporter légalement des versions moins coûteuses de médicaments brevetés, vers des pays en développement.

Plus tôt cette année, à l'issue d'un appel d'offres international, le Gouvernement du Rwanda a annoncé qu'il avait décidé d'acheter un médicament anti-sida à moindre prix du fabricant générique Apotex Inc., établi en Ontario. La commande initiale couvre une quantité suffisante pour traiter 21 000 personnes pendant un an – et à 0,39 \$US par dose quotidienne, il sera possible sauver plus de vies avec des fonds limités.

M. Elliott a toutefois précisé que la bonne nouvelle d'aujourd'hui ne tire pas d'affaire les politiciens. « Le Régime risque de devenir un « succès sans lendemain » si le Parlement n'en élimine pas les exigences bureaucratiques superflues. Des fabricants génériques canadiens et des responsables de l'achat de médicaments dans les pays en développement se disent peu enclins à l'utiliser de nouveau parce qu'il est trop complexe. »

L'an dernier, le Réseau juridique a présenté au Parlement un mémoire contenant 13 amendements concrets pouvant être adoptés sur-le-champ pour rendre le Régime utilisable. Un élément marquant de ces propositions était une « solution à licence unique » qui éliminerait la nécessité de négociations et de licences distinctes pour chaque pays et chaque commande.

« Nous avons fait le travail pour le gouvernement, note M. Elliott, mais il n'a rien fait d'autre que de déposer au Parlement un rapport concluant qu'il faudrait « plus de temps » pour déterminer si des changements sont requis. »

Le Réseau juridique a exhorté les chefs de tous les partis fédéraux à s'engager, pendant la campagne électorale, à corriger le mécanisme inutilement compliqué du Canada et à le rendre plus convivial pour les pays en développement et les fabricants canadiens de médicaments génériques.

« Faire moins que cela reviendrait à briser notre promesse d'aide au monde en développement », a conclu M. Elliott.

Pour plus d'information sur les amendements proposés par le Réseau juridique au RCAM, voir « Rectifier le Régime », un mémoire adressé au Parlement en 2007, accessible via www.aidslaw.ca/traitements.

– 30 –

Pour de plus amples renseignements :

Available in English

Vajdon Sohaili
Spécialiste des communications
Réseau juridique canadien VIH/sida
Téléphone : +1 416 595-1666, poste 227
Courriel : vsohaili@aidslaw.ca
Site Internet : www.aidslaw.ca